

qui le renseignera. Assez loin, sur la colline, clopinait un petit garçon pâle, fluet, avec de grands cheveux blonds flottants sur les épaules, dont l'aspect le charme, du moins il l'a toujours affirmé depuis. Le petit drôle tient en main un piège à oiseaux qu'il va dresser sur la neige.—Le bailli appelle. Le petit s'approche, et le bailli reconnaît avec un sentiment de peine qu'il est tout à fait boiteux et qu'il porte une petite béquille dont il se fait une arme qu'il tient en avant tant que le chemin est beau, et sur laquelle il s'appuie lorsque se rencontrent un mauvais endroit ou des pierres.

—Holà ! *mon garçon*, crie le bailli, dis-moi par où l'on va à la maison de la mère Rigaut.

—Volontiers, répond le petit qui regarde le bailli avec assurance et en souriant, je vous y conduirai, mais à une condition....

—Bien, bien, sois tranquille, mais dépêchons, car le vent est froid en diable, tu n'auras pas à te plaindre, je serai généreux.

—Fi donc ! répond le petit en rougissant. Ma condition est que vous me prendrez avec vous sur le cheval jusqu'à la porte de la mère Rigaut.

Et le petit jetait un œil de convoitise sur le gros cheval de poste qui, tout commun qu'il était, lui paraissait plus beau qu'aucun de ceux qu'il voyait d'ordinaire mettre à la charrette.

—Tu n'es pas exigeant, répond le bailli en belle humeur. Viens et monte. Allons, preste, saute.... en un temps !

Tout boiteux qu'il était, le petit grimpe jusque sur la selle. Le gros bailli tenait beaucoup de place ; l'enfant, appuyant sa petite béquille sur la botte du cavalier et cramponné de l'autre main à la crinière du cheval, se tenait presque droit.

On arrive ainsi à la porte de la mère Rigaut. Le bailli se prépare à entrer et prie l'enfant d'attendre un instant et de tenir le cheval. La mère Rigaut était accourue sur le seuil de la porte, le bailli entre avec elle. Que se passa-t-il entre eux deux ? Probablement une scène peu agréable, car le petit put entendre des lamentations d'un côté et de l'autre de rudes réprimandes, puis tout à coup le bailli s'élança au dehors vers l'enfant qui attendait tout troublé et saisi d'une sorte de crainte. Il l'enleva dans ses bras avec des transports d'affection, tout en écartant de son fouet la mère Rigaut qui cherchait à s'interposer et à ressaisir son Charlot. Charlot emporté enfin par le bailli fut par lui déposé sur le cheval. Le cavalier s'arrangea de manière à lui ménager une position plus commode et plus sûre que la première, et, mettant son cheval au trot, il sortit du village sans même avoir demandé des nouvelles du second enfant, le fils cadet : qui à cette époque eut songé à s'occuper d'un cadet ? La mère Rigaut poursuivit de ses cris l'oncle ravisseur qui ne laissa même pas l'enfant la consoler par un mot d'adieu.

Tout en cheminant vers la ville voisine, le petit Charles-Maurice Talleyrand apprit que ce ravisseur était son oncle, le bailli de Talleyrand, un brave et honorable marin, qui, dans un transport d'indignation contre cette nourrice à la négligence de qui l'enfant devait d'avoir été estropié pour sa vie, n'aimait pas voulu le laisser un instant de plus dans cette situation misérable, et l'enlevait de son chef.

De la ville il écrivit à son frère le comte, pour lui raconter

ce qu'il avait fait et annoncer l'arrivée prochaine à Paris de lui et du petit Charles-Maurice. En descendant dans la cour de l'hôtel il apprit que le comte était à l'armée de Flandre et que la comtesse était retenue à Versailles par son service. Néanmoins elle avait eu l'extrême prévoyance de s'assurer d'un gouverneur aux mains de qui le bailli était invité à remettre l'enfant qui, sur l'heure, devait partir pour le collège Louis-le-Grand. Le bailli désappointé, et ne pouvant songer à emmener sur le Saint-Joseph ce malheureux petit neveu infirme, prit congé de lui et partit pour Toulon ; il périt dans un naufrage quelques mois après. Que Charles-Maurice n'eût point été boiteux, et sa destinée se terminait-là. C'est le cas de dire : à quelque chose malheur est bon.

Charles-Maurice se distingua au collège par son goût pour l'étude. Au bout de deux ans il obtenait les premiers prix de sa classe, en concurrence avec des rivaux qui comptaient plus que lui d'années de collège et qui n'avaient point vagabondé pieds nus dans les landes du Périgord. Sa vie était assez malsaine, il était de ses pauvres collégiens abandonnés pour qui les sorties et les vacances n'existent pas. Sa mère le visitait rarement et jamais seule. Elle était pour l'ordinaire accompagnée par un célèbre chirurgien de Paris qui examinait la jambe du pauvre boiteux, l'enveloppait de bandages, la tirait pour l'allonger à l'égal de l'autre, brûlait et cautérisait le nerf, si bien que la victime redoutait pardessus tout les appels au parloir et l'avertissement que *madame sa mère l'y attendait*. Quelques années s'écoulèrent de la sorte. Son père vint à mourir des suites d'une vieille blessure ; le petit Charles-Maurice se trouvait donc comte de Talleyrand et le chef de cette branche de la famille. Cependant le cadet Archambaud était de son côté sorti des mains de la tendre et attentive nourrice, mais il avait eu meilleure chance. Ses deux jambes étaient restées saines et en bon état, telles que Dieu les lui avait faites. Aucun accident, dû à une coupable négligence, ne lui avait enlevé aucun de ses avantages naturels.

Un beau jour (et remarquez l'heureux choix du jour, c'était celui où Charles-Maurice, le fils aîné, venait d'achever ses études à Louis-le-Grand, après toutes ses classes faites de la manière la plus brillante), un grand homme maigre, en soutane, vient le prendre au milieu de ses camarades pour le conduire au vieux et sombre séminaire de Saint-Sulpice. La sentence était sans appel. Il apprit de la bouche du supérieur qu'une décision d'un conseil de famille l'avait dépouillé de son droit d'aînesse pour le transporter sur la tête de son jeune frère.

—Et la raison ? balbutia le jeune homme tout troublé....

—« Il n'est pas boiteux, lui, » fut la cruelle et seule réponse qu'il obtint.

Cette heure, cet instant, ces horribles paroles ont dû se représenter sans cesse à l'esprit de la victime et faire du prince de Talleyrand l'homme que l'historien est appelé à juger. Qui dira les amères souffrances de cette âme fière et fortement trempée, à l'audition de l'inique sentence ? Le courage avec lequel il endossa la triste soutane sans proférer un murmure lui fut-il inspiré par un orgueilleux désespoir, fils de l'enfer, ou par la résignation, fille du ciel ? Personne ne devinera ce qui s'est passé au fond de son âme, car jamais le prince ne